

**Philippe Caro**

*Conseiller municipal de Saint-Denis*

Hôtel de ville

1 place Victor-Hugo

BP 269

93205 SAINT-DENIS Cedex

*Saint-Denis le 19 décembre 2018.*

**À l'attention des parents d'élèves et équipes  
éducatives des écoles de Saint-Denis**

Madame, Monsieur,

Dans un courrier qu'ils m'ont adressé récemment, le maire Laurent Russier et son adjointe à l'enseignement, Suzanna de la Fuente, m'ont demandé de « *bien prendre note que vous ne représentez plus la Ville de Saint-Denis dans aucun conseil d'école de la commune* ».

Depuis le début du mandat municipal en 2014 et jusqu'à ces dernières semaines, je représentais la Ville dans les écoles **Robespierre** et **Saint-Just**, à la Plaine. J'ai toujours mis un point d'honneur à assurer cette représentation. Et à ne manquer **aucune** réunion de ces conseils.

Cette décision a été prise sans me demander mon avis. Et se fait donc à mon corps défendant. J'aurai volontiers continué à travailler dans ces conseils avec les parents, les équipes enseignantes et les agents communaux. Dans le respect du rôle de chacun et du contrat municipal pour lequel l'équipe municipale majoritaire dont je fais partie a été élue en 2014.

Par son courrier, le maire et son adjointe me signifient donc que je ne représente plus la ville. C'est leur droit.

Ce qui ne dépend pas d'eux en revanche, c'est que **je suis et demeure conseiller municipal de Saint-Denis, jusqu'en 2020**. Soucieux de l'avenir des enfants de notre ville et de leurs conditions d'études.

Autre chose ne dépend pas non plus de la volonté du maire actuel ni de celle de son auxiliaire : de décider que comme conseiller municipal je puisse représenter les écoles (parents et équipes éducatives) qui le souhaiteraient, auprès de la Ville, de ses élus et de ses services. En particulier là où certains estimerait ne pas être suffisamment entendu ou pris en compte. **Ceci n'appartient qu'à vous et à moi !**

Et il ne s'agit pas d'un cas de figure théorique : lors de cette première série de conseils d'écoles qui vient de se tenir pour cette année scolaire, il n'y avait par exemple pas d'élus aux conseils d'écoles Opaline et Lacore. Et pour la première fois depuis le début du mandat, il n'y en avait pas non plus au conseil d'école Saint-Just ; car l'élus qui me remplace était absent ! Par ailleurs, la démission toute récente de l'adjoint au maire en charge du commerce, Julien Colas, laisse pour le moment les écoles Floréal et Pasteur sans élus pour représenter la Ville...

Alors, chers parents, enseignants, agents communaux des écoles : tout en souhaitant que les élus désignés dans vos écoles (Je vous propose la liste en annexe de cette lettre ouverte) vous apportent toute l'attention que vous méritez, je vous indique ici que **je suis — et ceci jusqu'à la fin du mandat municipal — totalement à votre disposition**. S'il vous apparaissait nécessaire de porter votre parole auprès de la Ville, de ses élus et des services municipaux.

En vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne année scolaire et de bonnes fêtes de fin d'année, je vous adresse mes salutations et vous dis à très bientôt.

*Philippe Caro,*  
  
*Conseiller municipal PCF-Front de Gauche de Saint-Denis.*